

[ALERTE MÉDIA – FÉVRIER 2025]

DAZN - Ligue 1 : Sharesub propose une solution pour lutter contre le piratage

Sharesub relève 20% d'augmentation du partage de frais d'abonnement sur DAZN de janvier à février 2025.

Le 20 février 2025, Paris | Alors que le tribunal des activités économiques de Paris se prononcera le 28 février sur le différend entre la LFP et DAZN, son diffuseur principal, la situation des droits TV de la Ligue 1 reste préoccupante. DAZN n'a pu payer seulement la moitié de sa dernière échéance et met le reste sous séquestre en raison de différends sur la lutte contre le piratage. En 2024, un spectateur sur trois est passé par une plateforme de streaming illégale pour regarder les matchs¹, faisant du piratage l'un des problèmes majeurs pour DAZN.

Une solution pour DAZN et ses utilisateurs : réduire le taux de désabonnement et maîtriser le piratage

Le piratage constitue un défi majeur pour les diffuseurs, mais aussi pour les clubs de football, dont les revenus des droits TV sont essentiels à leur fonctionnement. **Sharesub, leader européen du co-abonnement**, se positionne comme la solution légale, sécurisée et abordable pour ceux qui souhaitent suivre la Ligue 1. Face à une base d'abonnés insuffisante, DAZN peut tirer partie de la solution de co-abonnement de Sharesub pour renforcer sa position sur le marché et diminuer les risques de churn et de piratage.

De janvier à février 2025, Sharesub a observé une augmentation de 20% du partage de frais d'abonnement sur DAZN, une solution qui permet aux utilisateurs de réduire leurs coûts tout en accédant légalement aux services de streaming. En effet, l'abonnement Unlimited+ plus lancé par DAZN fin 2024 permet 2 streams simultanés et offre une solution contre le piratage tout en permettant à chaque utilisateur de profiter pleinement de son abonnement. Chaque utilisateur paie alors 25€ par mois, soit une **économie de 50%** et un total de 300€ par an. L'offre de DAZN pourrait ainsi leur apporter rapidement un plus grand nombre de clients.

“Les groupes qui partagent leurs frais ont une durée de vie de plusieurs années, et la résiliation est réduite de 64% en moyenne sur les groupes constitués via Sharesub.” - Jean-Brice de Cazenove, fondateur et CEO de Sharesub.

Sharesub : une alternative légale et solidaire

Sharesub propose une approche économique et solidaire, en permettant aux utilisateurs de partager les frais d'abonnement de plus de 560 services numériques (de Deezer à Duolingo, en passant par Netflix et Microsoft Office). Grâce à une gestion automatisée et sécurisée des paiements, Sharesub facilite l'organisation et le remboursement des partages d'abonnement de manière transparente, et permet aux utilisateurs de réduire jusqu'à 75% leurs frais d'abonnement.

¹ [Ligue 1 : Comment l'explosion du piratage pourrait détruire le championnat - Le Figaro](#)

En moyenne, les utilisateurs réalisent jusqu'à 400€ d'économies annuelles grâce à cette solution. Le modèle de Sharesub se distingue par sa sécurité et son automatisation, garantissant une expérience sans tracas, ce qui en fait un levier idéal pour DAZN et les autres plateformes confrontées à des difficultés similaires.

“Face aux coûts toujours plus importants pour les abonnés qui souhaitent suivre leur sport préféré et l'usage des services de streaming toujours plus fort en France, il demeure déterminant pour l'acteur qui souhaite garantir une rentabilité pérenne de proposer une offre à l'image des attentes des abonnés.

Il doit réussir à combiner une offre avec un tarif psychologiquement accessible et qui agrège une grande partie voire la totalité des matchs. C'est l'élément clé qui permettra d'obtenir la fidélité des spectateurs sur le long terme à l'image de l'âge d'or de Canal+ dans les années 90. Sharesub s'inscrit parfaitement dans cette vision.” - Jean-Brice de Cazenove, fondateur et CEO de Sharesub.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information complémentaire ou pour échanger avec Jean-Brice de Cazenove, fondateur et CEO de Sharesub.

A propos de Sharesub :

Sharesub est une plateforme française pionnière du co-abonnement en Europe. Fondée en 2020, elle permet aux utilisateurs de partager les frais d'abonnement pour plus de 560 services numériques, incluant les plateformes de streaming, des services musicaux, des applications éducatives et des outils de bureautique. Présente dans 33 pays, Sharesub offre une solution innovante qui réduit les coûts de 30 à 75% avec des économies annuelles pouvant atteindre en moyenne 400€.

Contacts presse - Agence Hello SunRise

Léa Jouanchin - 06 33 35 01 42 - lea@hellosunrisepr.com

Patricia Attar - 06 25 79 27 95 - patricia@hellosunrisepr.com

Frédéric Vincent - 06 29 27 69 48 - frederic@hellosunrisepr.com